INFO MUNI

Volume 260
Le 5 juillet 2022

Prochain Conseil municipal:
9 août 2022 à 19H30

CONSEIL EN BREF

118-07-22 PROJET DE RÈGLEMENT 2022-283 CONCERNANT LA PRÉVENTION INCENDIE

Les membres du Conseil ont résolu à l'unanimité que le projet de règlement portant le numéro 2022-283 concernant la prévention incendie soit et est adopté.

119-07-22 SECOND PROJET DE RÈGLEMENT NUMÉRO 2022-281 MODIFIANT LE RÈGLEMENT DE ZONAGE AFIN D'Y MODIFIER UNE DISPOSITION EN LIEN AVEC LES USAGES PERMIS

Le Conseil résolu à l'unanimité que le second projet de règlement numéro 2022-281 modifiant le Règlement de zonage afin d'y modifier une disposition en lien avec les usages permis soit et est adopté.

120-07-22 ADOPTION DU RÈGLEMENT 2022-282 MODIFIANT LE RÈGLEMENT 2015-196 CONCERNANT LES LIMITES DE VITESSE

Le Conseil Municipal résolu à l'unanimité que le règlement # 2022-282 modifiant le règlement 2015-196 concernant les limites de vitesse soit et est adopté.

121-07-22 RÉNOVATION DU BUREAU DANS LE GARAGE MUNICIPAL

Les membres du Conseil acceptent de conclure un contrat de gré à gré avec l'entreprise Guy Turmel et Fils inc. pour la réfection de la section du bureau dans le garage municipal au coût de 53 545,18$ avant taxes.

Dans ce numéro:

Avis Public	2
Message piétons	3
Message de La Levée du Jour	
Message du Club Lion	4
Bureau municipal fermé	
Offre d'emploi	5
Programme « Au coeur de votre collectivité »	6
Comité Geste	
Horaire de la piscine	7
Inauguration parc Desjardins	
Événements à venir	8

Notez que ce conseil en bref est un résumé des minutes du procès-verbal. Il n'a aucune valeur légale.

HEURES D'OUVERTURE DU BUREAU MUNICIPAL
(saison estivale du 24 juin au 1er septembre)

Lundi au Jeudi : 8H30—12H00 13H00—16H30
Vendredi: 8H30 -12H00

AVIS PUBLIC

AUX PERSONNES AYANT LE DROIT DE SIGNER UNE DEMANDE D'APPROBATION RÉFÉRENDAIRE
SECOND PROJET DE RÈGLEMENT 2022-281 ADOPTÉ LE 4 JUILLET 2022

AVIS PUBLIC est donné de ce qui suit:
Suite à la consultation publique tenue le 4 juillet 2022, le conseil a adopté le même jour un second projet de règlement numéro 2022-281 modifiant le règlement de zonage numéro 2007-115 afin d'y modifier notamment des dispositions en lien avec les zones industrielles, le nivellement d'un terrain et les bâtiments secondaires.

Ce second projet de règlement contient des dispositions qui peuvent faire l'objet d'une demande de la part des personnes intéressées afin qu'un règlement qui le contient soit soumis à leur approbation, conformément à la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme et selon la procédure prévue à la Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités. Ces dispositions concernent :

a) La modification du nombre d'usages permis en zones industrielles (article 2)
b) La modification des normes en lien avec le nivellement d'un terrain (article 3)
c) La modification des normes relatives aux bâtiments secondaires (article 4)
Une demande concernant l'item a) et b) peut provenir de toutes les zones du territoire.
Une demande concernant l'item c) peut provenir de toutes les zones du territoire sauf les zones : I-2-3, M-2-3-6, PU-1-3-4, RA-3-4-6-7-10-11-15-18-19, RB-1-3-5.

Le second projet de règlement ainsi que l'illustration des zones faisant l'objet dudit projet de règlement peuvent être consultés au bureau de la municipalité au 597, rue des Érables, Saint-Elzéar (Québec) G0S 2J1.

Pour être valide, toute demande doit:
• Indiquer clairement la disposition qui en fait l'objet et la zone d'où elle provient et le cas échéant, mentionner la zone à l'égard de laquelle la demande est faite;
• Être reçue au bureau municipal ou par courriel au plus tard le 8e jour après la publication des présentes;
• Être signée par au moins 12 personnes intéressées de la zone d'où elle provient ou par au moins la majorité d'entre elles si le nombre de personnes intéressées dans la zone n'excède pas 21.

Est une personne intéressée :
• Toute personne qui n'est frappée d'aucune incapacité de voter et qui, le 4 juillet 2022, est majeure, de citoyenneté canadienne et n'est pas sous curatelle, et qui est domiciliée, propriétaire d'un immeuble ou occupant d'un lieu d'affaires dans une zone d'où peut provenir une demande;
o Condition supplémentaire aux copropriétaires indivis d'un immeuble ou cooccupant d'un lieu d'affaires : être désigné, au moyen d'une procuration signée par la majorité des copropriétaires ou cooccupants, comme celui qui a le droit de signer la demande en leur nom.
o Condition d'exercice du droit de signer une demande par une personne morale : toute personne morale doit désigner parmi ses membres, administrateurs et employés, par résolution, une personne qui, le 4 juillet 2022, est majeure et de citoyenneté canadienne et qui n'est pas sous curatelle.

Les dispositions du second projet qui n'auront pas fait l'objet d'une demande valide pourront être incluses dans un règlement qui n'aura pas à être approuvé par référendum.

Donné à Saint-Elzéar (Québec), ce 5 juillet 2022.

Vanessa Grégoire
Directrice générale et secrétaire-trésorière

MESSAGE PIÉTONS

Avec l'arrivée du beau temps et la période des vacances qui approche, les occasions de prendre l'air et de se déplacer à pied seront nombreuses. La Municipalité de Saint-Elzéar désire donc rappeler aux usagers de la route que la priorité aux passages pour piétons est aux piétonniers! Il est important de rappeler que la courtoisie et le respect des autres usagers de la route sont des valeurs primordiales à adopter afin d'éviter autant les situations conflictuelles que les collisions.

LA SÉCURITÉ DES PIÉTONS C'EST L'AFFAIRE DE TOUS!

MESSAGE LA LEVÉE DU JOUR

Présentation de la pièce de théâtre le 17 décembre 2022.
Formule renouvelée pour tous.

Plus d'informations à venir bientôt!!

MESSAGE DU CLUB LION

Le Club Lions désire remercier tous les commanditaires pour la St-Jean 2022 qui sans eux, la soirée du 23 juin dernier n'aurait pas été célébrée.
Merci aux gens qui sont venus nous encourager!

Alim. Vallée - Beauce Atlas - Guy Turmel - Bâtiforme - Armand Lehoux - Yves Marcoux - Const. B Breton Lionel Blais et Lau-Ann - Exc. Emmanuel Vallée - Julie Poulin - 9224-1983 Québec inc - FADOQ - Autobus Cyr J A Marcoux - B Lehoux et fils - Maçon A A Roberge - Escalier de Beauce - Denis Mercier JL Pneus et Mécanique - Gestion Réal Berthiaume - Gestion Élise Coutu - D& G Marcoux - Gaétan Turcotte Henri Berthiaume - Agro Dynamique - Alkegen - Harold Turmel - Métal Innov - Porcité-Trans-Porcité - ADS Sonia Jalbert - Électricité Noel Berthiaume - Mécani-Beauce - Thor - Karl Parent - FDCN - Municipalité St Elzéar Trans. JR Berthiaume - Quicaillerie Luc Sylvain - Ginette et Richard Lehoux - Menuiserie ETF - Climtek - Valentine SSE Vallée - SS Propane - Propane GRG - Les battages Beaurivage - Encan Sélect Gène - Fromagerie Gilbert Aliment breton - Stéphanie Bélanger - La Caisse Desjardins de la Nouvelle-Beauce

BUREAU MUNICIPAL FERMÉ

Prendre note que le bureau municipal sera fermé du
1er août au 5 août inclusivement.
Pour toute urgence, contactez le 418-387-2534 poste 322
Bonne vacances!

BRIGADIER(ÈRE) SCOLAIRE

ANNÉE SCOLAIRE 2022-2023

La Municipalité de Saint-Elzéar est présentement à la recherche de candidats souhaitant occuper un poste de brigadier(ère) scolaire

- Avoir une bonne santé physique et aimer travailler à l'extérieur
- Être responsable, assidu et ponctuel
- Être vigilent et posséder un bon jugement
- Doit être disponible du lundi au vendredi de 7h45 à 8h10 et de 15h00 à 15h20 selon le calendrier scolaire
- Le poste peut être occupé par plus d'une personne, possibilité de partage d'horaire.
- **Ainés et retraités vous êtes les bienvenus!**

* L'utilisation du genre masculin a été adoptée afin de faciliter la lecture et n'a aucune intention discriminatoire.

Appelez au 418-387-2534, poste 101
ou écrivez à administration@st-elzear.ca

Municipalité Saint-Elzéar

45 000$ REMIS PAR PROMUTUEL ASSURANCE CHAUDIÈRES-APPALACHES

BONNE NOUVELLE!! La collectivité de Saint-Elzéar bénéficie d'un montant de 45 000$, octroyé par Promutuel Assurance Chaudières-Appalaches, pour l'ajout d'un nouveau parc chez nous!

Ce montant est remis dans le cadre du programme « Au coeur de votre collectivité » de Promutuel et servira à l'aménagement d'un nouveau parc familial situé au terrain multifonctionnel de Saint-Elzéar. Ce projet sollicite la participation des jeunes résidents de Saint-Elzéar, par l'entremise d'un court sondage, afin de concevoir et créer un espace propice à leurs besoins. Aux idées des jeunes s'ajouteront diverses thématiques, une armoire de rangement pour le matériel, une surface en fibre de cèdre ainsi qu'une aire gazonnée.

Nous sommes extrêmement reconnaissants envers Promutuel qui nous octroie ce privilège immense.

La municipalité tient aussi à remercier tous ceux et celles qui ont pris le temps d'aller voter pour notre beau projet. Cet appui financier permettra d'offrir un tout nouveau parc de qualité aux jeunes familles de Saint-Elzéar.

COMITÉ GESTE- BOUTURES À DONNER

Le comité Geste à mis à la disposition de la communauté un présentoir à boutures situé à l'avant du bureau municipal. Les résidents sont invités à prendre une bouture ou à en laisser une afin de les partager avec notre belle communauté.

PRENDRE UNE BOUTURE, LAISSER UNE BOUTURE, PARTAGER UNE PLANTE, TOUJOURS GRATUIT!

geste Groupement écologique de St-Elzéar

Par de petits gestes, faisons une grande différence!

HORAIRE DE LA PISCINE

INAUGURATION DU PARC DESJARDINS - 15 JUILLET

Vendredi le 15 juillet à 13h00 aura lieu l'inauguration du parc Desjardins situé sur la rue du Palais. Rappelons que le parc à été spécialement conçu pour les enfants de 0 à 5 ans, leur permettant un espace de jeux créatif, stimulant et sécuritaire.

Toute la population est invitée à l'évènement!

Desjardins
Caisse de La Nouvelle-Beauce

ÉVÈNEMENT - 21 JUILLET EN APRÈS-MIDI

APRÈS-MIDI FESTIVE

ON FÊTE LE DÉBUT DES VACANCES DE LA CONSTRUCTION!

ÉVÈNEMENT - 26 JUILLET

597, rue des Érables
Saint-Elzéar QC
G0S 2J1

Téléphone : 418.387.2534
Courriel: administration@st-elzear.ca

Fondée en 1835, la municipalité de Saint-Elzéar croît avec un dynamisme hors pair.
Entrepreneuriat beauceron, production agricole et festivités font de Saint-Elzéar un lieu où les affaires et les gens se rencontrent. L'Observatoire du Mont-Cosmos offre un panorama et des sentiers pédestres qui en mettent plein la vue. Les activités culturelles et sportives pour les jeunes et moins jeunes font de la municipalité un endroit où il fait bon d'y vivre.
Bienvenue Chez Nous ! Visitez-nous au: www.st-elzear.ca